L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 5 JUILLET 1892. 65me Année.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

Dufour & Dumont, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. MARDI, 5 JUILLET 1892.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 5e page.

L'union du parti démocrate.

Lorsque l'on sgite, autour de nous, la question des élections présidentielles, et que, étant donnée la candidature de M. Cleveland, on calcule les chances du parti démocrate, c'est presque toujours, ou sur le frappage libre et illimité de l'argent, qui tend à diviser ce parti, ou sur le mouvement du Tiers Parti qui, dans les circonstances ordinaires, pourrait bien lui enlever une certaine quantité de voix—que nous entendons rouler la discussion. En principe, on n'aurait peut-être pas tout-à-fait tort de raisonner de la sorte ; en fait, on est, complètement dans l'erreur. Sans doute, la question ouvrière a son importance ; sans doute, l'Alliance des Fermiers gagne, tous les jours, en influence ; sans doute, il serait bon qu'il y eût un peu plus d'argent répandu dans le pays, pour faciliter les transactions de toutes sortes—mais nous sommes menacés d'un danger bien autrement terrible que ceux-là : le parti républicain tient suspendue sur nos têtes une arme redoutable, prêt à nous en frapper impitoyablement, le jour où il aura la victoire. Cette arme, c'est ce que l'on a appelé, à juste titre, le Force Bill.

Il paraît que l'on ne veut pas dans le Sud ; le scrutin n'y est si libre, ni honnête. Toutes les fois qu'un homme de couleur va déposer dans l'urne un bulletin qui n'est pas conforme aux vœux de ces messieurs ; toutes les fois que ce bulletin est entaché de démocratie, c'est qu'il y a eu pression, violence, intimidation, outrage, inhumanité, barbarie.

Et il est ainsi—toujours d'après ces messieurs—dans tous les Etats du Sud. Donc, il faut des lois nouvelles—les anciennes ne suffisant plus—pour museler le Sud—ce au quoi, franchement, ils ont raison, à leur point de vue, car c'est le seul moyen qu'il leur reste de s'assurer une majorité qui leur échappe, tous les jours, davantage. Ils ont essayé, tout récemment, de faire passer cette nouvelle "loi d'amour" ; ils n'ont pas réussi. Ils s'apprêtent à prendre leur revanche, et elle sont le dessus aux élections, ils la prendront victorieusement, soyons en bien persuadés. Ce n'est ce nous qui partisans ainsi : ce sont eux ; ils le proclament hautement dans leur déclaration de principes.

Le Force Bill, ce n'est pas autre chose que le Sud mentotté, garotté, mis à la torture par les inquisiteurs de la foi républicaine ; pas autre chose que sa mijotion aux caprices, à l'arbitraire du Nord, ou, si l'on veut, au républicanisme, par la prépondérance imposée du vote de couleur—ce qui est déjà une effroyable calamité. Mais voici qui est plus encore.

A un mouvement de ce genre, il faut des meneurs. Où le Nord les cherchera-t-il dans le Sud ? Ce n'est guère parmi les blancs ; ils y sont presqu'introuvables. D'ailleurs, par leur seule qualité de blancs, ils lui sont nécessairement suspects ; et, surtout si l'on se rappelle, il est bien trouvé le moyen de diviser le parti en deux fractions hostiles : celle des blancs et celle des noirs. Ce n'est pas non plus parmi les gens de couleur. Il s'y rencontre bien quelques capacités, mais elles sont si rares ! Le reste est nul au certain. Où le Nord se procurera-t-il donc les mesures dont il a besoin ?

La réponse n'est pas difficile chez lui. Ce que l'on poursuit, ce n'est pas autre chose qu'une nouvelle reconquête, la résurrection du carpet-baggisme.

Tout, plutôt que cet infâme supplice ! Nous l'avons subi, plusieurs années et le souvenir seul nous en fait encore frémir. Pouvons-nous en éviter le retour ? Oui, sans doute, très aisément ; il est même étonnant que, fort comme il est ; étant, tout à la fois, comme tout le monde en convient, dans la vérité politique et, dans la vérité économique, il ait encore, quoique ce soit à redouter de ses adversaires. Qu'a-t-il donc à faire pour s'assurer la victoire ? Rien de plus simple : rester uni. En finir avec ces divisions qui le morcellent et l'affaiblissent : mettre de côté les questions secondaires dont la solution n'est pas d'une urgence immédiate, ou qui n'intéressent que certaines classes de la population ou certaines régions du pays, et ne s'occuper que du grand problème du moment : l'affranchissement du Sud et le salut de la race blanche. C'est le premier des bonheurs auxquels nous devons aspirer, pour le moment, car de lui découlent tous les autres. Sauvons le Sud, d'abord ; nous nous occuperons après à discuter les questions sur lesquelles nous ne sommes pas entièrement d'accord, et qui ont besoin, peut-être d'être étudiées plus sérieusement qu'elles ne l'ont été jusqu'à présent.

Comme le disait, dernièrement, l'Hon. Breckenridge de l'Arkansas : "Le Tiers Parti, l'Alliance des Fermiers, le frappage de l'argent ont leur importance, mais une importance secondaire. Quoi que l'on semble, on peut toujours l'avoir plus ou moins vite, plus ou moins complètement ; quand on a la liberté d'action et de pensée, mais du moment que vous avez pieds et poings liés, que vous n'avez plus même le droit d'y penser vos vœux, de revendiquer vos droits, tout est perdu. C'est pour cela que la liberté est le premier des biens, et que le Force Bill serait la plus épouvantable des calamités. Unissons-nous donc, unissons-nous pour réduire à néant l'odieux projet des Républicains ; marchons, comme il est homme, aux polls, et notre victoire est certaine.

La Salsepareille d'Ayer, agissant par le sang, guérit radicalement toute infection, toute souillure scrofuleuse.

Breuvage sain et délicieux. —Tel est le chocolat Ménier. Apprenez à préparer une tasse de vrai chocolat en vous adressant à MÉNIER, New-York, où obtenez échantillon gratuit avec renseignements.

LA DÉFENSE DE LA SUISSE.—Le Conseil national a décidé, par 75 voix contre 13, de compléter les fortifications de Saint-Maurice, et a voté un crédit de 2 millions 100,000 francs pour ces travaux.

LE Conseil national a adopté la proposition de M. Hammer.

Le Conseil fédéral fera un rapport sur la fortification de la route du Saint-Bernard au passage de la Tête-Noire.

De Perpignan :

Les époux Bazeuil, accompagnés de leurs douze enfants et vingt-sept petits-enfants, viennent de célébrer leurs noces d'or. Le prêtre qui a dit la messe, M. l'abbé Mir, frère de Mme Bazeuil, avait célébré, il y a cinquante ans, la messe du mariage des deux conjoints.

LOUISIANE.

Le Sugar Bowl and Farm Journal, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 2 juillet :

Voici le bulletin des récoltes, pour la semaine finissant le 27 juin, tel qu'il est publié par le service du temps de la Louisiane :

Semaine de temps humide, température normale, peu de soleil, dans presque toute la Louisiane. Pluies continuelles dans les paroisses de l'intérieur ; en certains endroits, autant d'eau tombée que pendant tout le mois, dans les circonstances ordinaires.

Dans d'autres régions, notamment, le long de la côte du golfe, ondées presque quotidiennes, mais légères ; chute d'eau plus faible que celles qui ont lieu d'ordinaire, à l'état normal.

En sommes, la surabondance d'humidité a fait un bien immense aux récoltes, depuis deux semaines, surtout au mais dont il n'y a plus à douter. Le rendement en sera beaucoup plus considérable que toutes les années précédentes. Le riz a aussi profité de la pluie. On en a beaucoup semé, pendant cette période d'humidité. Celui qui avait été ensemencé le plus tôt, est superbe.

Quant aux autres produits de la terre, ils ont généralement souffert. Les champs de coton et de cannes sont encombrés de mauvaises herbes, et les travaux des champs sont devenus presqu'impossibles dans certaines régions.

Les jardins ont généralement été inondés et la perspective, depuis la semaine dernière, n'est guère encourageante.

La canne a été légèrement endommagée par les pluies continuelles. Le plant est déjà élevé, de telle sorte que quand il faudra les sarcler, en hauteur rendra le travail très difficile.

—Comme nous l'avons annoncé, la semaine dernière, le Dr A. Dupérier et son gendre M. W. R. Archer, ont, le 24 du mois dernier, vendu leur habitation Morbihan à MM. Taylor, de l'usine de fer à Tayor, de la Nouvelle-Orléans. Il ne faut pas publier que la sucrerie de Morbihan a été incendiée, pendant la dernière roulaison. Le prix d'achat est très bas—$36,000—pour une habitation qui contient environ 1,500 acres, avec attelages, outils aratoires, récolte sur pied de plus de 300 acres de plant, de 150 de souches, de 200 de mais, de 300 de pois. Immédiatement après la vente, M. Taylor a engagé M. Archer, comme directeur de l'usine, ainsi que M. A. Bronsard comme économe des champs. M. Taylor a commandé en même temps à M. C. W. Georges, l'érection d'une sucrerie, dont le principale bâtisse aura 250 pieds de longueur sur 60 de profondeur, deux étages, une tour de trois étages pour y placer le vacuum pan. Il a commandé, en temps, à MM. Gulf et Harry, tout le bois nécessaire pour commencer les travaux. Il y aura un nouveau moulin supplémentaire, ajouté à l'ancien qui est excellent. Le train de vapeur aura une capacité de 75,000 livres par jour. M. Taylor fait venir également de la maison Whitney 6 centrifuges. Westin, des bouilloires avec une puissance de 50 chevaux de vapeur ; enfin, un bruleur de bagasse avec un régulateur, de la maison Mailhot et Lejeune. On pourra y travailler 350 tonnes de cannes par jour. On compte, cependant, pouvoir faire le double, l'an prochain, en ajoutant à ce qui existe déjà, un énorme moulin à 6 cylindres et un double effet. M. J. W. Taylor se charge de la maçonnerie ; les hangars seront recouverts d'une toiture en fer galvanisé. Impossible de trouver un meilleur emplacement pour une usine centrale. Presque toute la terre qui est nouvelle et très fertile, permettra d'avoir, l'an prochain, à peu près 800 acres de cannes.

—Nous lisons dans l'*Argus*, de Washington, paroisse St Landry :

Nous n'hésitons pas à déclarer que jamais on n'a tant semé de maïs, ici, que cette saison. La plante a bon aspect ; les pluies qui sont tombées sur toute la paroisse, ont fait pousser rapidement cette céréale. Aussi, n'avons-nous jamais vu les planteurs aussi satisfaits que cette année ; ils ont conviction que leurs travaux seront largement récompensés.

—M. A. J. Basile, du Canal Bellanger, dit le *Courrier*, de Houma, nous apprend que M. F. Vigneria, de la partie inférieure de la paroisse Terrebonne, a une des plus belles récoltes de la paroisse ; ses souches sont de première qualité. A en juger d'après la situation actuelle, M. F. Vigneria pourra faire, cette année, un demi-million de livres de sucre.

—A la Nouvelle-Ibérie et dans les environs, il a plu abondamment, depuis trois semaines, ce qui comble les souhaits des planteurs riziers. On peut dire que le rendement dépassera celui de l'an dernier, d'au moins 20 pour cent.

—Il faut rendre justice au gouvernement de Washington, administration comme Congrès. Il a établi trois institutions qui sont de nature à donner une grande impulsion à l'agriculture et à lui faire faire d'énormes progrès : 1. le maintien des stations expérimentales, où l'on fait des essais et des recherches pour perfectionner la culture des différents produits de la terre ; 2. la création des Collèges d'agriculture ; 3. l'élévation du Bureau d'agriculture au rang de ministère, formant un Département à part dans le Cabinet. Ces trois institutions nouvelles sont éminemment utiles, et rendront d'immenses services à tous les Etats, notamment, à la Louisiane.

Le *Votes*, Arabi P. O., paroisse St-Bernard, du 2 juillet :

La grevasse Merritt est fermée, et le petit fermier qui fait des légumes, peut enfin reprendre son travail.

Il n'en est pas de même des grevasses Villaré et Story ; les travaux de cette dernière qui étaient très avancés, ont cédé, lundi dernier, et l'eau a commencé d'inonder les nouveaux. Par bonheur, les petits fermiers des environs se sont entendus ensemble, ils ont construit une levée de protection ; ils ont réussi à temps à sauver leur travail ; sans quoi, il y a longtemps qu'ils seraient sous l'eau.

Le Moniteur, Bonnet-Carré P. O., paroisse St-Jean-Baptiste, du 2 juillet :

Un fait curieux à noter, c'est que les eaux de la grevasse Belmont, bien que rendues dans le même bassin que celles de Mita, ne prennent pas le même cours et n'inondent pas les mêmes régions. C'est ainsi que des plantations qui avaient à peine souffert dans les paroisses Ascension et Iberville, sont inondées cette année. Sur d'autres points, sur les bords de nos deux lacs, par exemple, des endroits couverts de 8 pieds d'eau il y a deux ans, n'en ont que 6 pouces cette année, tandis que l'inondation est aussi forte ailleurs. On ne s'en rend pas compte.

—A l'église St-Jean-Baptiste, jeudi soir, la bénédiction nuptiale a été donnée à M. Zéphyrin Brédy et à Mlle Léontine Rouhleau. Nous présentons nos félicitations aux jeunes époux.

—Un très sotillard citoyen de la rive droite, M. Amazan Bonnet, est *décédé*, le jeudi 23 juin, à 9 heures du matin, à l'âge de 68 ans. M. Bonnet était, depuis longtemps, souffrant.

Un inspecteur vient examiner une école de village, et s'adresse à un élève de la première division :

—Qu'est-ce qu'un prophète ?

Pas de réponse. L'inspecteur reprend sa question sous une forme explicative :

—Si je vous prédisais que dans un mois vous serez assis à cette même place, qu'est-ce que je serais ?

L'élève.—Un menteur, m'sieu : la semaine prochaine, je quitte l'école pour n'y plus revenir.

Au fumoir. On parle d'âge.

—Moi, dit Mahulot, on ne le croirait pas. Eh bien, j'ai quarante-six ans. Et encore, quand je dis quarante-six ans, je ne me rajeunis que de quatre ans.

Dans les bureaux d'une grande administration :

—Calineux, vous allez me rédiger cette lettre circulaire sans ambiguïté, bien nette, bien carrée.

—Bien carré ! Mais, alors, ce ne sera plus une lettre circulaire !

MULBERRY GROVE,
Covington, La.

On sait "Mulberry Grove" a été bien doté ; Les mûriers y abondent ; l'air est pur, embaumé. Les bois sont ravissants ; les sites enchanteurs Appellent, dans leurs centres, nombre de promeneurs.

Tout auteur de l'hôtel des sources bienfaisantes Ignorent le paysage de leurs eaux murmurantes Ceux qui cherchent à refaire leur santé délabrée, Ceux qui veulent du repos, la solitude rêvée, Doivent y faire un séjour et s'en iront contents ; Et d'autant plus contents, que grâce à l'hôtelier Qu'a nom : "C. Talery" (et qui sait son métier) Vous aurez retrouvé ce qu'appétit perte. La table est abondante ; le service entendu. Le lait est à foison : des cinq repas par jour Vous trouvez impossible d'y résister toujours. Des bains d'eau sulfureuse ajoutant aux agréments Quant à moi, j'ai passé quinze jours, en ces lieux charmants. J'y suis venu malade, je m'en retourne heureux.

X.

Une affaire Lafarge.

L'EMPOISONNEUSE DU MANS, EN FRANCE.

Voici la suite et la fin de l'affaire dont les premiers débats ont été publiés dans l'*Abeille* du 1er courant :

(Extraits de la *Gazette de France* du 20 juin.)

Le Mans, 18 juin.—Les débats de l'affaire de la femme Bardet ont commencé aujourd'hui à 1 heure 30.

L'accusée est dans un état complet d'affaissement. Elle est vêtue avec une extrême simplicité : costume en mérinos et drap noir, ensuite en dentelle noire, avec une grande voilette. Elle a les paupières gonflées et les yeux rouges. Les personnes qui la voyaient fréquemment ont peine à la reconnaître.

Elle répond d'une voix à peine perceptible aux premières questions que lui pose le président des assises, M. Lefèvre, conseiller à la cour d'Angers.

M. Barbier, procureur de la République du Mans occupe le siège du ministère public.

Me Hommard, du barreau de Tours, présente la défense de Mme Bardel.

On lit l'acte d'accusation, dont nous avons publié le résumé.

Le Mans, 18 juin.—L'interrogatoire de l'accusée commence, mais le président, en dépit de la meilleure volonté, n'arrive pas à obtenir de Mme Bardel des réponses claires ; il ne réussit qu'à lui arracher de temps à autre quelques monosyllabes.

Le président parle presque seul.

Le président en arrive au mariage : la jeune fille apportait en dot un piano et une pension de 1,000 francs que promettaient son parrain. Le jeune homme avait 85,000 francs. Après un voyage de noces, les nouveaux mariés vinrent s'établir au Mans le 2 janvier dernier. Le même mois, comme Mme Laporte se plaignait d'embarras pécuniaires, sa fille détruisit neuf titres russes appartenant à son mari et les lui remettait. Dans les premiers jours de février, Mme Bardel insistait auprès de son mari pour qu'il fît un testament en sa faveur. Le jeune homme crut à un caprice de sa part, il se dit qu'un testament ne le ferait pas mourir et il céda. La jeune femme alors se fait apporter le testament successivement par un notaire du Mans, un notaire de Tours et un de ses cousins, clerc de notaire, afin de s'assurer qu'il était bien en règle. Cela se passait le 8 février.

Le jour même où fut signé le testament, l'accusée mena son mari chez un libraire où, prenant qu'il achetait un livre, elle questionnait sur des traités de chimie ou de botanique. Le lendemain elle fit acheter par sa bonne le traité de chimie de Tisnet, qu'elle brûla plus tard. Elle achète ensuite le traité de Cauvet.

D.—Voilà ce livre, lui est présenté à la page qui traite de la strychnine. Reconnaissez-vous avoir fait cette marque ?

R.—Oui.

Aussitôt elle fit acheter 2 grammes de strychnine chez le pharmacien, qui refuse d'abord et ne délivre ensuite sur une lettre d'elle dans laquelle elle disait vouloir conserver des oiseaux. L'accusée est prise alors d'une autre préoccupation. Craignant d'être enceinte et d'avoir à partager l'héritage, elle consulte les nota rés, les hommes d'affaires et les commandites.

Le président reprend dès lors tout ce que dit l'acte d'accusation sur les relations de l'accusée avec les commandites.

Il continue ainsi : l'accusée persiste à revenir sur ses aveux. Lorsque le médecin prescrivit de garder les déjections, les vomissements et les urines, la mère de l'accusée fut surprise. Elle y mêle des matières étrangères, ce qui rendit l'analyse impossible.

Le président.—Votre mère vous savait coupable et elle a voulu vous sauver. Quels étaient les mobiles du crime ?

R.—Des chagrins, des ennuis.

—Quels étaient ces chagrins ?

L'accusée garde le silence.

Le président.—Vous étiez parfaitement heureuse. Vous prétendez aujourd'hui que vous avez agi dans un mouvement de colère ; que vous n'avez donné qu'une seule fois du poison. Cette explication est fausse.

LES TÉMOINS.

Mme Bardel mère raconte en sanglotant la maladie de son fils ; elle dit que Mme Laporte venue pour soigner son gendre avait dans les derniers temps une attitude louche. Elle croit que Mme Laporte a été la complice de ses fils.

M. Georges Bardel, la victime, dépose à son tour, il ne parle que de sa maladie.

Après son mari l'accusée interrogée sort de son mutisme ; elle déclare demander pardon à son mari. Celui-ci hausse les épaules et ne répond pas.

Il demande au président la permission de se retirer.

Celui-ci répond : "Je le regrette, il faut que M. Bardel boive le calice jusqu'à la lie. Je ne puis l'autoriser à se retirer."

REPRISE DE L'INTERROGATOIRE.

Le président continue l'interrogatoire de l'accusée.

Que signifiait vos visites à la somnambule Adélina ?

L'accusée ne répond pas, le président indique les pas et démarches de l'accusée chez diverses somnambules du Mans et de Paris.

Mme Laporte, mère de l'accusée, avait été citée. Au dernier moment, elle a fait parvenir un certificat de maladie.

L'audience reprendra à huit heures et demie du soir, pour les plaidoiries et le verdict.

Audience de nuit.

L'audience a été reprise à huit heures et demie.

La parole est donnée au procureur de la République, M. Barbier.

Ce n'est pas, dit-il, une cause passionnelle, comme elles que certains jurys ont cru devoir traiter avec indulgence. Le crime a été, au contraire, inspiré par le motif le plus vil, le plus méprisable qui fut jamais : l'amour de l'argent.

Il faut la condamnation de la coupable, mais le ministère public accepte les circonstances atténuantes.

LA DÉFENSE.

Me Hommard, avocat, prend la parole et prononce un véritable réquisitoire contre la mère de l'accusée.

Il plaide l'irresponsabilité de l'accusée qui est encoinée et qui a pu n'avoir pas conscience de ses actes.

L'accusée, suivant le conseil de son avocat, demande grâce au jury.

Le jury se retire et rentre quelques instants après, avec un verdict affirmatif mitigé par des circonstances atténuantes.

L'accusée est condamnée à 5 ans de travaux forcés.

LES CHAMBRES BELGES.—Le conseil des ministres tenu le 18 juin, sous la présidence de M. Beernaert a décidé la convocation des Chambres entre le 12 et le 16 du mois de juillet.

—SOURCES DE SANTÉ.—
PENSION FRANÇAISE
—TENUE PAR—
—GUILLAUME SABRIER.—
Il prévient le public que l'établissement est disposé de manière à donner le plus parfaite satisfaction à tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur patronage. Bonne table, bons vins aux prix les plus modérés.
30 mai—oct et 5 jun—1 oct

Le mouvement catholique.

En réponse à une Adresse votée au Pape, à la suite d'une conférence donnée, à Saint Chamond, par l'abbé Garnier, sous la présidence de M. Neyrand, député de la Loire, le cardinal Rampolla a adressé à M. Néyrand le télégramme suivant :

Quand le Souverain Pontife a appris l'adhésion unanime donnée par les mille électeurs, réunis sous la présidence de M. Neyrand, leur député, aux considérations Sa Sainteté avait adressée au peuple français en vue d'unir les intérêts si évidemment communs de la religion et de la patrie il y a vu une note digne en véritable fils de l'Eglise. Il en a éprouvé une grande joie, et il leur envoie, à tous, sa bénédiction apostolique.

Signé : Cardinal RAMPOLLA.

Le cardinal Rampolla a écrit la lettre ci-dessous à M. de Mun, qui lui avait envoyé le texte de son discours de Lille :

Monsieur le comte,

Le jour où vous avez eu la courtoisie d'écrire à mon secrétaire, en même temps que votre lettre, vous m'avez fait connaître l'important discours que vous aviez prononcé à Lille et dont le télégraphe m'avait déjà apporté un résumé. Je me suis immédiatement empressé de le lire avec tout l'intérêt dont il était digne, tant à cause du sujet qu'à cause de la personne même de l'orateur, qui m'était déjà si favorablement connu. Je dois vous dire que cette lecture m'a causé une bien douce satisfaction, non seulement à moi, mais au Saint-Père à qui j'ai communiqué votre discours, parce que celui-ci est tout entier dédié : l'attitude de dévouement pratique au Saint Siège que vous n'avez pas hésité à prendre, même en affirmant vos sentiments personnels.

En vérité s'il est dit que mes actes d'un fils dont le dévouement s'est publiquement manifesté en mille occasions.

Aussi est-ce de tout cœur que je vous exprime les éloges que vous méritez pour cette très noble attitude, et je souhaite que votre louable exemple ait bientôt de nombreux imitateurs.

En attendant le moment avec plaisir cette occasion de vous renouveler les sentiments d'estime très distingués avec lesquels je suis, Monsieur le comte, votre très affectueux serviteur.

M. cardinal RAMPOLLA.

Rome, le 13 juin 1892.

Comme médecine de famille les Pilules d'Ayer n'ont pas de rivales ; elles extirpent la maladie comme par magie.

P. E. DUCROS, Gérant. Téléphone 479.
F. LAUDUMIEY,
No 175 RUE DU BAYOU,
Près Hemporte.
Voitures, Tally-Hos, Surreys.

TO-KALON! TO-KALON!
Ne buvez rien autre chose, mais buvez le par. C'est le fameux To Kalon de
PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT,
129 rue Royale, coin Toulouse.
6 juil—

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

AVIS.

MM. les Sociétaires sont prévenus que le Dr Dembère Martin prendra le service de hôpital de la ville pendant la durée du congé de cette Le Dr Berda.

Le Cabinet de consultations du Dr Dembère Martin est situé coin Canal et Charters, au dessus de la Pharmacie Eugène May. Son heure de rendez-vous est de 10 à 1 heure.

Sa résidence est au No 329 rue St Joseph, à l'Hôpital des Femmes et Enfants (entre Carondelet et Baronne).

Téléphone No 972.

Par ordre du Président.

A. LE FRANÇOIS, Secrétaire.
5 juil—1f

Compagnie d'Assurance du Sud, de la Nouvelle-Orléans.—No 54 rue de Camp. Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1892.—A une réunion du Bureau des Directeurs, tenue ce jour, un dividende-intérêt semi-annuel de QUATRE POUR CENT a été déclaré payable sur demande.

SCOTT MCGEHEE, Sec. Gérant.
2 juil—7f

Hibernian National Bank.—Un dividende de cinq (5) pour cent, libre de toutes taxes, sera payé sur demande.

Pour le Board,
CH. PALFREY, Caissier.
1er juillet—3 semaines

Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1892.—Un dividende semi-annuel de QUATRE POUR CENT sera payé aux actionnaires de cette Banque sur demande.

A. S. BRAUD, Caissier.
1er juillet—4f

Banque Nationale (Germania.—Nouvelle-Orléans, 28 juin 1892.—A une réunion sociale du Bureau des Directeurs, tenue ce jour, un dividende semi-annuel de CINQ PIASTRES par action a été déclaré payable le 1er juillet.

29 juin—7f J. L. BERCIER, Caissier.

Banque Nationale d'Etat.—Nouvelle-Orléans, 25 juin 1892.—A une réunion du Conseil de Direction tenue ce jour, un dividende semestriel de QUATRE POUR CENT a été déclaré, payable, à partir du 1er juillet 1892, aux actionnaires enregistrés à cette date.

CHAS. L. C DUPUY, Caissier.
28juin—7f

Le Dr FOURGUETTE
a repris l'exercice de sa profession,
26 juin—10f

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour le concerts prolongés, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à toute épreuve répétition, sonnerie en fer, équilibrée parfaitement au toucher et une parole de son remarquables.
Assortis et réparations de pianos sont spécialité. 29 mai—

$500 de Récompense !
Nous donnons la somme ci-dessus comme pour tout cas de maladie du foie, de dyspepsie, de mal de tête, d'indigestion, de constipation que nous ne pourrons guérir avec les pilules végétales du Dr Kay pour le foie, lorsque les prescriptions se trouvent dans les boîtes. Elles sont purement vegétales et ne manquent jamais de donner satisfaction. Prix 25 cts une boîte de cinq. Les grandes boîtes contenant 30 pilules, 25 cents. Mêmes vous des contrefaçons. Les véritables se vendent chez E. TUMA, No 11 rue du Camp, Nouvelle-Orléans. 1er oct—1an Vet O

—SOURCES DE SANTÉ.—
PENSION FRANÇAISE
—TENUE PAR—
—GUILLAUME SABRIER.—
Il prévient le public que l'établissement est disposé de manière à donner le plus parfaite satisfaction à tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur patronage. Bonne table, bons vins aux prix les plus modérés.
29 mai—oct et 5 jun—1 oct

LE COMMERCE FRANCO-PORTUGAIS.—Contrairement à ce que certains journaux ont annoncé, il n'est pas question, actuellement, de conclure un arrangement commercial entre la France et le Portugal.

BANQUES.

ETAT DE SITUATION
—DE LA—
BANQUE DU PEUPLE
—DE LA—
NOUVELLE-ORLÉANS,
A la clôture des affaires, jeudi soir, 30 juin 1892.

Comptant	$1,045,216 84
Prêts sur demande et comptant	175,711 81
Actions	40,642 00
Propriétés foncières	96,272 50
Taxes	10,000 00
Total	$2,549,750 35
Fonds-capital	$300,000 00
Profits non divisés	264,075 87
Dépôts individuels	1,985,704 48
Dividendes non payés	1,970 00
Total	$2,549,750 35

Met. A. S. BRAUD, Caissier de la Banque ci-dessus nommée, jure solennellement que l'exposé qui précède est correct, du moins de ma connaissance et de mon croyance.

A. S. BRAUD, Caissier.

Assermenté et signé pardevant moi à la Nouvelle-Orléans, ce 30 juin 1892.

ANT. DORGOUNT, Notaire.
1jul—4f

Banque Nationale Germania
ETAT SEMI-ANNUEL.
30 Juin 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes	$1,319,820 66	
Surtirage	12,780 00	
Bons des Etats-Unis pour garantie de la circulation	50,000 00	
Autres actions et bons	50,544 84	
Dû par des agents de réserve	29,392 65	
Dû par des banques et banquiers	3,826 74	
Maison de banque, meubles et installations	115,500 00	
Dû par le Trésorier des Etats-Unis, 5 pour cent fonds de rédemption	2,250 00	
Comptant—		
Chèques sur les banques locales	849,080 69	
Monnaie courante nationale	4,976 00	
Billets légal tender et c	404,788 00	
Espèces, nickels et cents	13,966 76	472,804 94
Total		$2,056,179 91

PASSIF.

Capital payé	$300,000 00	
Fonds de surplus	300,000 00	
Profits net et divisés	57,456 81	
Dividende, 50 par action, décrété le 28 courant	15,000 00	
Dividendes non réclamés	1,000 00	
Billets en circulation	36,645 00	
Dépôts individuels	1,384,772 20	
Dû aux banques et banquiers	6,005 93	
Bills payables	60,000 00	
Total		$2,056,179 91

J. C. DENIS Président
J. L. BERTHER, Caissier
1er juil—7f

Banque Nationale de l'Etat.
ETAT SEMI-ANNUEL.
NLLE-ORLEANS, 25 juin 1892.

ACTIF.

Prêts à échéance et escomptes	$607,067 88	
Surtirage	1,796 17	
Bons des Etats-Unis pour garantie de la circulation	50,000 00	
Bons d'Etat et de	500,000 00	
Maison de banque, meubles et installations	22,978 18	
Autres propriétés foncières	17,773 64	
Fonds de rachat des billets	2,250 00	
Dû par des banques et banquiers	27,462 33	
Change à vue sur New York	197,[illegible] 33	
Billets divers	39,[illegible] 97	
Dû par les banques et banquiers	40,727 26	
Chèques sur la Clearing House	44,271 06	
Monnaie courante et espèces	355,634 79	916,816 77
		$2,177,875 12

PASSIF.

Fonds-capital	$250,000 00	
Fonds de surplus	250,000 00	
Profits net	165,771 75	
Dividendes non payés	18,023 00	
Circulation	45,000 00	
Dépôts individuels	$1,316,496 54	
Dû aux banques et banquiers	307,981 83	1,623,480 37
		$2,177,875 12

CHAS. L. C DUPUY, Caissier.
"MAX. H. CULBERTSON, Assist. Caissier
PIERRE LAMADE, Président.
J. C. KERVER, Vice-Président.
28juin—7f

Bogel Drug Co.,
LIMITED,
RUE DU CANAL, 111,
Chimistes Pharmaciens,
—Importateurs et marchands de—
Drogues pures, Médicaments de choix, Produits chimiques de première qualité,
PARFUMERIE ET ARTICLES DE TOILETTE FINS.
☞ Prescriptions de médecins remplies avec les plus grands soins et le plus sévère exactitude à des prix modérés.
☞ Dépôt d'eaux minérales des sources Vichy, Epsom et Bartlette.
☞ Ordres de la campagne sollicités.
BOGEL DRUG Co., Limited,
RUE DU CANAL, 111.
Laboratoire, rue de Tchoupitoulas, 67
21déc—1f

Magasin du Bon Marché
F. ADRIEN BRUNET
Horloger, Bijoutier, Joaillier
—Marchand de—
Montres, Pendules, Orfèvrerie Lunettes, Jumelles, Diamants et Bijouterie de toute description.
133 RUE ROYALE - 133
Cannes et parapluies à poignées d'or et argent
Achat et échange de vieilles montres et or, argent.
Montres et Bijoux de toutes sortes réparés par des ouvriers consciencieux.
14 déc 91—1an

Pilules contre-stimulantes de RASORI.
Le célèbre remède italien
Ces pilules, dont la renommée est universelle, sont composées exclusivement de plantes médicinales, et ne contiennent ni mercure, ni aucune autre substance toxique.
Les pilules Rasori sont un remède infaillible contre toutes les maladies nées du sang, pour cause de stimulation ; elles expérimentent toutes les affections de l'estomac, du foie, des intestins etc., et sont sans rivales pour purifier le sang et fortifier le système. Elles combattent admirablement la constipation, la dyspepsie, les fièvres bilieuses, la dysenterie, les douleurs de tête, les nervoses, l'hémorragie, la colique, la colique, la névralgie, les douleurs rhumatismales, la goutte, la manque d'appétit, l'indigestion, la maladie des reins, l'irritation cérébrale, la mélancolie, ainsi que les maladies de la peau dans toutes leurs variétés.
A vendre dans toutes les pharmacies de premier ordre.
Prix : 50c. le flacon.
BOGEL DRUG CO., Limited
111 Rue Canal, Nouvelle-Orléans
Seuls agents aux Etats-Unis
14jour

LEON QUEYROUZE & CO
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS,
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
32 RUE TCHOUPITOULAS.

Bureau de la Compagnie du New Orleans City and Lake Railroad.—No 1[illegible] rue du Canal (deuxième étage) Nlle-Orléans, 22 juin 1892.—A une assemblée régulière du Board de Directeurs, tenue le 6 courant, un dividende trimestriel de trois [illegible] et soixante-quinze cents par action a été déclaré, payable à et après le 11 juillet 1892.
Le livre de transfert sera fermé du 1 juin avant la date fixée pour le paiement du dividende.
G. W. BRIDOW, Secrétaire.
20 juin jusqu'au 11 juillet inc.

Scientific American Agency for
PATENTS
CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.
For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK.
Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the
Scientific American
Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No cost for the information, if patent is secured. Weekly, $3.00 a year. $1.50 six months. Address, MUNN & CO., Publishers, 361 Broadway, New York.

C. LAZARD & Cie
LES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE
ET DE CHAPEAUX.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Canal et North Peters.
24 j 90—1 an—dim sam ven

Compagnie d'assurances du Sun Mutual
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Bureau sub No 68 rue Royale
Capital payé ... $500,000 00
Actif, 1er janvier 1892 ... 1,010,007 33
WALLACE JOHNSON, Gérant. CHS. LAUDUMI